



N°36
03/10/2024



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FREDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr
Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr
Suppléance :
FREDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

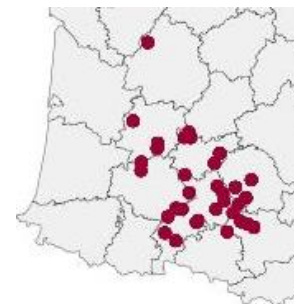
(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Colza :

- **Grosses altises** : Risque fort pour les parcelles n'ayant pas atteint 4 feuilles. Fin du risque à partir du stade 4 feuilles.
- **Limaces** : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles (minorité de situation). Fin de risque pour les parcelles ayant dépassé ce stade.
- **Tenthredès de la rave** : Risque moyen jusqu'à 6 feuilles. Grande vigilance. Risque faible au-delà de 6 feuilles
- **Petites altises** : Risque moyen à faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles (minoritaire). Fin de risque à partir de 4 feuilles.
- **Héliothis** : Quelques signalements hors réseau. Vigilance !
- Mise en place des cuvette jaunes : ANNEXE 1

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2024-2025 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est établie à partir de **29 parcelles observées**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors **n'hésitez plus**, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

A ce jour, 80% des parcelles du réseau d'observation sont comprises entre les stades 4 feuilles (B4 ou BBCH14) et 8 feuilles (B8 ou BBCH18). Les parcelles les plus tardives entre cotylédon et la première paire de feuilles, représentent moins de 10% du réseau.

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.

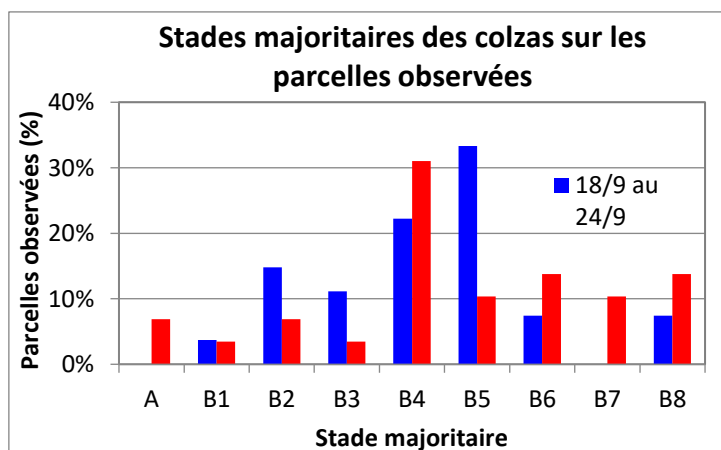


Figure 1 : Distribution des stades phénologiques du colza sur les parcelles du réseau d'observation

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

- **Adultes de grosses altises ou altises d'hiver**

Début du vol dans le Sud-Ouest.

Le début du vol enclenché la semaine dernière se confirme. Il se généralise sur le territoire avec des captures dans 22 des 26 parcelles faisant l'objet d'un relevé en cuvette enterrée. Nous relevons en moyenne 12 insectes par pièges. L'observation en cuvette ne sert qu'à détecter l'arrivée dans les parcelles et la dynamique d'activité.

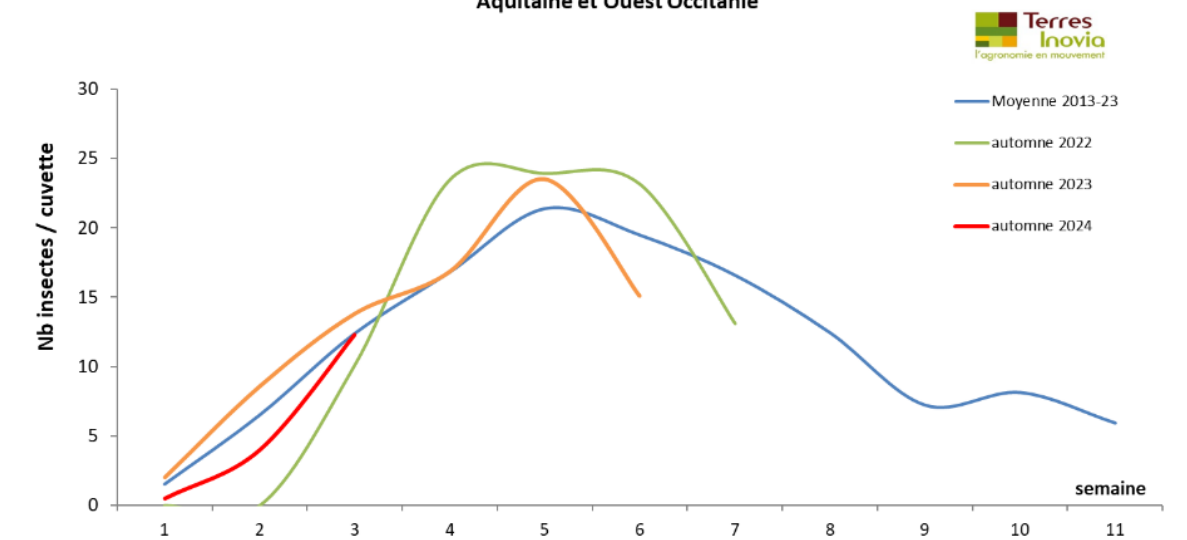


Grosse altise sur colza
(photo Terres Inovia).

Concernant les dégâts sur plantes, 5 parcelles sont au stade de sensibilité. Sur ces 5 parcelles, toutes signalent des morsures. Le taux de plantes touchés varie de 50 à 85%, et s'établit en moyenne à 70%. Le taux moyen de surface détruite sur les plantes touchées varie de 1 à 20% et s'établit en moyenne à 10%.

Attention, le pourcentage de plante avec morsures et le pourcentage de surface foliaire détruite sont des observations liées aux dégâts de petites altises ET/OU de grosses altises. Le paragraphe est donc identique pour la petite altise.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA) Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles, et valeur maxi à 50 insectes) Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Évaluation du risque :

Risque fort pour les parcelles n'ayant pas atteint 4 feuilles. Fin du risque à partir du stade 4 feuilles. Le vol initié la semaine dernière est désormais généralisé. Les parcelles à 4 feuilles et au-delà sont en phase de croissance active. Elles produisent suffisamment de biomasse pour compenser les pertes générées par le coléoptère. Le risque est donc terminé dans ces situations.

Pour les colzas n'ayant pas atteint ce stade, les niveaux d'attaques remontés, proches ou au niveau du seuil indicatif de risque, traduisent un risque fort. Ce risque est d'autant plus marqué que le stade du colza est jeune. Une surveillance des cuvettes jaunes enterrées est nécessaire (cf ANNEXE 1).

• Altises des crucifères ou petites altises

Sur 20 parcelles suivies vis-à-vis des petites altises, 4 signalent la présence dans les cuvettes.

La présence et les attaques de petites altises diminuent cette semaine. Le ravageur devrait disparaître des parcelles au profit de la grosse altise.

Pour autant, on observe encore des dégâts de morsures. Sur 16 parcelles, 4 ne signalent aucun dégât, 10 parcelles signalent une attaque sur 1 et 75% des plantes et 2 signalent une attaque sur plus de 80% des plantes (dépassement d'un des critères du seuil de nuisibilité mais sur des parcelles ayant dépassé le stade B3). Le taux de surface foliaire détruite moyen (deuxième critère du seuil de nuisibilité) est de 3,5% et est compris entre 0 et 15% (aucun dépassement du seuil >25%). **Attention, le pourcentage de plante avec morsure et le pourcentage de surface foliaire détruite sont des observations liées aux dégâts de petites altises ET/OU de grosses altises. Le paragraphe est donc identique pour la grosse altise.**



Cuvette jaune en situation

(photo Terres Inovia).

Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

Évaluation du risque : Risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles (situations minoritaires). Fin de risque à partir de 4 feuilles.

Maintenir la surveillance sur les parcelles n'ayant pas atteint 4 feuilles. Néanmoins, le risque lié à la petite altise est depuis 2 semaines, en diminution.



Petite altise sur colza
(photos Terres Inovia)

• Limaces

Sur 10 parcelles observées, 4 signalent des traces de morsures. Ces attaques représentent respectivement 1, 3, 15 et 20% de surfaces foliaires détruites. La pression reste à un niveau équivalent sur une semaine. Le maintien de l'humidité dans le sol, renforcé par les conditions humides, est globalement favorable à l'activité des limaces.

Le risque limace est à moduler en fonction du stade, de la dynamique de croissance, de l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles (minorité de situation). Fin de risque pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

La grande majorité des parcelles de colza est sortie de la phase de sensibilité. Attention toutefois, pour les 20% des parcelles toujours à risque. Une surveillance accrue reste nécessaire. Le risque est toujours considéré comme fort au regard des observations réalisées, et des conditions attendues. Les parcelles avec une quantité importante de résidus pailleux en surface nécessitent une surveillance renforcée.

- **Tenthrede de la rave**

Sur 10 parcelles observées, 5 parcelles signalent des attaques de tenthrèdes de la rave, dont 1 à 30% de pieds touchés (3 parcelles à plus de 10%). Les taux de surfaces foliaires détruites atteignent globalement 5 à 10%.

Alors que des adultes peuvent être capturés dans les pièges, rappelons que le risque est à évaluer uniquement en fonction des dégâts causés par les larves.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.



Larve de tenthrède de la rave sur colza (photos Terres Inovia).

Evaluation du risque : **risque moyen jusqu'à 6 feuilles. Grande vigilance. Risque faible à partir de 6 feuilles.** Cette année les signalements de larves de tenthrèdes sont en hausse et le niveau de risque est considéré moyen. Cela n'exclut pas que ponctuellement il puisse être fort, lorsqu'une attaque a lieu. La rapidité d'une attaque de larve de tenthrède impose une surveillance quotidienne, lorsque les premiers individus sont repérés.

- **Héliothis ou noctuelle de la tomate**

Hors réseau, des signalements d'héliothis sont rapportés. Attention à la confusion parfois possible avec la tenthrède, lorsqu'en fin de cycle larvaire, l'héliothis prend une teinte plus sombre. Le seuil indicatif de risque à retenir est identique à celui des autres larves défoliatrices telles que la tenthrède, à savoir 25% de surface foliaire détruite. La culture du colza est sensible jusqu'à 6 feuilles.



- **Vers gris ou noctuelle terricole**

Aucun signalement à ce jour dans le réseau, mais des signalements hors réseau, notamment à l'est du Gers.

Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus développé.

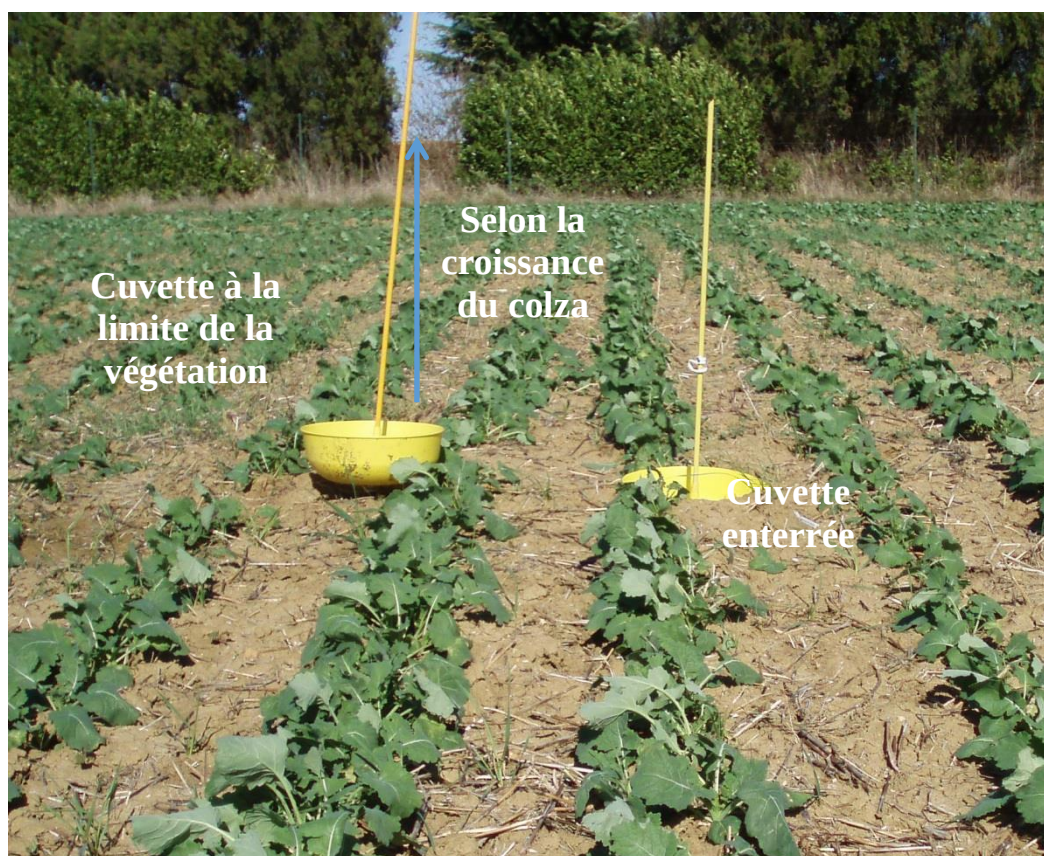
- **Taupins**

Pas de remontée de dégâts cette année. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Taupins (photos Terres Inovia)

ANNEXE 1 : Mise en place des cuvettes jaune



- **Une cuvette enterrée** : le **piège enterré** sert à capturer **l'altise d'hiver** (grosse altise) car elle n'est pas attirée par le jaune. On enterre la cuvette pour favoriser ses captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception).
- **Une cuvette à la limite de la végétation** : le **piège en végétation** sert à capturer **tous les autres insectes** (altises des crucifères, charançons...) qui sont attirés par le jaune.

Mise en place des cuvettes dès la première visite. Puis, à chaque visite, après les comptages pour l'observation hebdomadaire, on renouvelle l'eau savonneuse.

La hauteur de la cuvette « végétation » suit la croissance du colza. La base de la cuvette doit toujours être « posée » sur le colza, et ainsi rester bien visible.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Terres Inovia, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, Gaïa Care Consulting, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".